

Le 5 juin 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 5 JUIN 2024, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE MONSIEUR MARCEL BEAUBIEN.

SONT PRÉSENTS: Le Maire Marcel Beaubien, les Conseillères Chantal Soucy et Lorraine Rochon ainsi que les Conseillers, Gerald Teske, Roland Barnabé et Charles Meunier.

ABSENCE MOTIVÉE : John Abraham

1. 2024-06-66 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Roland Barnabé ;

QUE ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire Marcel Beaubien; aussi présent, le directeur général par intérim Paul St-Louis, l'assemblée est déclarée ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2024
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. CORRESPONDANCE ET RAPPORTS
7. DÉPÔT DES DOCUMENTS
8. COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SECTEUR DU LAC-EN-COEUR
9. SIGNATAIRE - LOCATION DE BAIL AVEC KEVIN BERNDT ET JÖELLE ST-Louis
10. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2023
11. RAPPORTS DES COMITÉS
 - 11.1 Travaux publics
 - 11.2 Sécurité publique
 - 11.3 Environnement
 - 11.4 Loisir, culture et communications
14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. VARIA

16. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. 2024-06-67 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy ;

QUE l'ordre du jour tel que déposé est adopté et demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. 2024-06-68 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 2 mai 2024;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon ;

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens S. Burke, T. Butler, J-M Duchamp et L. McKenzie posent des questions concernant un dossier juridiciser, les affiches, Loi 57 et la collecte des matières résiduelles.

5. 2024-06-69 - APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur général par intérim et des dépenses autorisées lors de la séance du conseil du 2 mai dernier et des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte des listes des comptes et salaires payés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier ;

QUE le Conseil approuve la liste des comptes payés du mois de mai d'un montant total de 157 119,42 \$ tel qu'apparaissant à la liste CP-05 et la liste des salaires payés au montant de 36 716,96 \$ tel qu'apparaissant à la liste PAYE-05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE ET RAPPORTS

7. DÉPÔT DES DOCUMENTS

8. 2024-06-70 – COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SECTEUR DU LAC-EN-COEUR

ATTENDU QUE la municipalité désire uniformiser la collecte des matières résiduelles sur l'ensemble de son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite réduire les risques d'accidents pour les éboueurs par l'utilisation d'un camion à chargement latéral avec bras assisté;

ATTENDU QUE l'entente préliminaire avec Eco Entreprise Québec prévoit l'utilisation de bacs roulant de 360 litres ou moins pour la collecte des immeubles résidentiels;

ATTENDU l'impasse dans le dossier de la collecte des matières résiduelles dans le secteur de Lac-en-Cœur;

EN L'OCCURRENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier ;

QUE la municipalité se retire du dossier de la collecte des matières résiduelles secteur du Lac-en-Cœur;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. 2024-06-71 – SIGNATAIRE - LOCATION DE BAIL AVEC KEVIN BERNDT ET JÖELLE ST-Louis

ATTENDU QU' il y a lieu de désigner un emplacement pour fins d'entreposage de bacs à vidanges et recyclages pour les résidents riverains au Lac-du-Faucon sur les chemins McLaughlin et Fitzsimmons;

ATTENDU QUE l'emplacement retenu est localisé à l'intersection du chemin d'Inlet et du chemin du Lac-St-Sixte (voir carte ci-jointe) ;

ATTENDU QU' il y a lieu de signer un bail pour une durée de dix (10) ans auprès de monsieur Kevin Berndt et madame Jöelle St-Louis ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy ;

QUE le Conseil mandate la directrice générale et greffière-trésorière ou son représentant à signer, pour et au nom de la municipalité de Mulgrave-et-Derry, le bail de location ci-haut mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. 2024-06-72 – DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2023

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teske ;

QUE le Conseil municipal adopte le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2023, tel que présenté aux élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. RAPPORTS DES COMITÉS

- 11.1 Travaux publics
- 11.2 Sécurité publique
- 11.3 Environnement
- 11.4 Loisir, culture et communications

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens J-M Duchamp, A. Harvey, L. Bastrash et T. Lawrence posent des questions concernant le dépôt du rapport financier, collecte des matières résiduelles et collecte des encombrants.

13. VARIA

14. 2024-06-75 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier ;

QUE la séance soit levée à 20 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Marcel Beaubien
Maire



Paul St-Louis
Directeur général par intérim

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Marcel Beaubien, maire de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.